



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**EHPA 2023**  
**Présentation au Cnis pour Avis  
d'opportunité**

21 mars 2023

# Sommaire

- 1. Enquête auprès des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA) – généralités**
- 2. Objectifs de l'enquête**
- 3. Historique et origine de l'enquête**
- 4. Autres sources existantes**

# 1- Enquête auprès des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA) - généralités

- Unité statistique enquêtée : établissement
- Champ couvert : Catégories suivantes du secteur médico-social et du secteur sanitaire en France (métropole et DOM) :
  - EHPAD
  - EHPA
  - Résidences Autonomie
  - USLD
  - Centres d'accueil de jour pour personnes âgées

→ Liste des établissements obtenue à partir du répertoire FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux)

- Périodicité actuelle : Tous les 4 ans, portant sur la dernière année écoulée, avec « une photographie » au 31/12 pour plusieurs parties du questionnaire
- Exhaustive (environ 11 000 établissements enquêtés) et réalisée entièrement sur Internet

## 2 - Objectifs et utilisateurs de l'enquête

- Objectif : Produire des informations nécessaires à la mise en place et à l'évaluation des politiques publiques sur les personnes âgées, sur les thèmes suivants :
  - Caractéristiques et activité des établissements (habilitation à l'aide sociale, tarifs d'hébergement, niveau de dépendance moyen, capacité d'accueil, nombre de personnes au 31/12, etc.)
  - Personnel qui y travaille (effectif en nombre et en ETP, qualifications, fonction, âges, difficultés de recrutement, sous-traitance, etc.) – *données au niveau établissement et au niveau individuel*
  - Résidents et personnes sorties au cours de l'année concernée (âge, sexe, niveau de dépendance, atteinte d'une maladie neurodégénérative, etc.) – *données au niveau individuel*
  - Bâti (surface, année de dernière rénovation, climatisation, etc.)
- Utilisateurs : Drees, Dgcs, ARS, Insee, Sdes, organismes de recherche (Ined, etc.), Cnsa, Cnav, Cnspfv
- Réflexion sur l'ajout de données identifiantes des résidents (nom, prénom ... ou NIR) pour CSNSisation

### 3 - Historique et origine de l'enquête

- Historique : Réalisée pour la première fois en 1985, tous les 2 ans jusqu'en 1996 (avec exhaustivité sur les parties établissement du questionnaire uniquement), puis tous les 4 ans (avec exhaustivité pour l'ensemble du questionnaire).
- Cadre réglementaire existant : Arrêté du 25 février 2004 portant création d'un traitement automatisé d'information issues d'une enquête auprès du personnel et de la clientèle d'établissements d'hébergement pour personnes âgées.

## 4 - Autres sources existantes

- **Remontées individuelles APA-ASH** : tous les 5 ans, auprès des Conseils départementaux, sur les bénéficiaires d'aides au personnes âgées, mais pas d'information au niveau de l'établissement (personnel, activité, bâti, etc.).
- **Prix-ESMS** : produit par la Cnsa, porte sur les tarifs hébergement et dépendance des Ehpad et Résidences Autonomie → informations qui ne seront plus demandées dans EHPA 2023 pour ces établissements, ou bien pré-remplies comme pour EHPA 2019.
- **Tableau de Bord de la performance dans le secteur médico-social** : collecté par l'Atih annuellement, déployé progressivement à partir de 2016, devenu obligatoire à partir de 2020 → Pas tout le champ EHPA, pas de données au niveau individuel (résidents , personnel), aide au pré-remplissage d'EHPA et à la restriction de questions
- **Hilausenior** : projet piloté par la Cnav avec participation de la Drees, sur l'autonomie des personnes âgées vivant en habitat intermédiaire (résidences services seniors notamment)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Merci de votre attention**